

No 9
19 mai
2007



*Intellegere qui poterit
qui potest sequere*

Insignis

La justice ou l'acte juste

par Olivier Onffroy de Vérez

Depuis de longues années, et encore je l'espère pour longtemps, je travaille sur la justice et l'acte juste.

Au-delà du bien et du mal, de la notion de récompense ou de punition, la notion d'acte juste a baigné la civilisation égyptienne. Les bouddhistes et des hindouistes travaillent, quant à eux, avec la notion de *karma* qui peut en découler.

Toutes ces réflexions philosophiques, passées et présentes se réfèrent en fait à la notion, ou plutôt, à la compréhension de la Volonté divine, ce que l'on pourrait appeler les Lois de Dieu.

Le *karma*, en sanscrit, signifie acte. A l'origine cet acte faisait référence à un acte rituel sensé représenter la création du monde ou la volonté divine. Chaque jour en Inde comme en Égypte, les prêtres refaisaient rituellement la création du monde. Les égyptiens avaient d'ailleurs ritualisé tous les moments de l'année comme participation de la création du monde. Tous ces rites n'avaient qu'un seul objectif : refaire vivre la volonté de Dieu, la loi d'harmonie, la loi de MAAT.

Ces rituels avaient pour objectif de faire prendre conscience à l'homme ce qu'il est en réalité, une émanation de la volonté de Dieu, et fait à l'image du Créateur. Ces actes réalisés en harmonie avec la volonté divine, reviennent sans tache au visage de Dieu, ils sont sans tache, et n'engendrent ni châtiement, ni rétribution. On peut dire qu'ils sont purement altruistes, désintéressés.

Moïse MAIMONIDE, dans son traité sur l'éthique, suggère que le travail sur les vertus nous amène à concevoir un acte juste. Pour cela, d'après lui, il faut que la vertu soit exprimée ni en excès, ni en insuffisance. Par exemple, si le courage est une vertu, la témérité est l'expression de son excès, la pusillanimité son manque.

Nous retrouvons ici la représentation de la justice égyptienne dont notre société s'est emparée : la balance. Elle a deux plateaux et ces derniers ne doivent pencher ni d'un côté, ni de l'autre. Pour mériter sa vie dans l'autre monde, l'éveil, la résurrection, le ka du mort devait être aussi léger que la plume de MAAT. Ces actes devaient avoir été en harmonie avec la volonté divine. Le mort se devait d'avoir agi pour le bien commun, sans avoir cherché à cueillir le fruit de ses actions.

Un adage bien connu dit que celui qui connaît la loi se libère. S'agit-il de la loi humaine ou de la volonté Divine ? S'il est facile de prendre un code civil, il est beaucoup plus difficile de savoir interpréter le texte. Alors imaginons ce qu'il en est pour les lois de Dieu.

Dans certains Evangiles non canoniques, il est dit que c'est l'homme qui a créé le concept du péché. La notion de faute serait d'après certains due à une erreur de traduction. Pour certains théologiens, nous devrions plutôt nous référer à la notion d'erreur.

Cette modification apporte un éclairage totalement différent. Si c'est une erreur, ce



© DR
Maat

n'était pas intentionnel ; si c'est une faute, là il y aurait eu intention.

La Loi Divine, Sa Volonté, est difficile à appréhender pour l'être humain. Nous ne pouvons que l'entrevoir. Elle surpasse la sagesse humaine et transcende nos limites. Alors contentons-nous de faire comme nos illustres prédécesseurs, étudions ce qu'est un acte juste.

Pour cela, j'aime travailler à partir d'un texte ou d'une parabole tirée des Evangiles. Je prendrai ici la parabole du semeur telle qu'elle est traduite dans l'Evangile de Thomas. Bien que cette parabole puisse aussi se référer à d'autres connaissances, je vais l'étudier sous l'angle de ce que pourrait être un acte juste.

Logion 9

Jésus disait :

Voici que le semeur sortit
Sa main était pleine de semence et il sema.
Certaines tombèrent sur le chemin,
Nourriture pour les moineaux.
D'autres tombèrent parmi les épines,
Elles étouffèrent la semence et le ver la mangea.
D'autres tombèrent dans la rocaille.
Là elles ne purent prendre racine.
D'autres tombèrent dans une terre excellente
Et il se leva un beau fruit vers le ciel.
Elles produisirent soixante par mesure et cent
vingt par mesure.

Certaines graines tombèrent sur le chemin. Luc nous dit *"quelques graines tombèrent sur le long du chemin, et furent foulées au pied"*. Pour être juste un acte ne doit pas être foulé au pied, ni tomber loin du chemin. Il doit être visible, sans excès, réalisé à l'endroit adapté, au moment opportun. Sinon les oiseaux du ciel s'en emparent, tout est à refaire. La graine retourne dans le giron de Dieu qui la reprend ou la replantera plus loin.

Un acte juste ne se fait pas sans préparation sans réflexion, on ne sème pas à tout vent. L'intention compte, certes mais la

préparation aussi. Il se prépare, se projette, car il doit être semé dans une bonne terre si l'on veut une bonne récolte. On doit réfléchir au tenant et aux aboutissants.

Si les graines tombent dans un contexte trop difficile là encore la récolte ne se fera pas. Lorsque ces conditions sont réunies, la semence portée dans de la bonne terre bien labourée et désherbée et nettoyée de toutes les mauvaises pierres, alors l'acte produit des fruits, comme le blé du grain en abondance.

Notre semeur, s'il ne choisit pas la bonne terre adaptée à la semence, s'il ne laboure pas son champ, s'il n'ôte pas les pierres, n'obtiendra qu'une maigre récolte.

Pour être juste, un acte doit être pesé, mesuré, réfléchi au regard des vertus cardinales (justice, clémence, tempérance, prudence). Mais il doit aussi répondre à un autre critère au-delà du point de vue de la morale, il se doit d'être altruiste. Les hindouistes comme la Bible, nous indiquent que pour être parfait, sans résidu, un acte se doit d'être, altruiste, désintéressé.

Dans le christianisme, ce groupe de quatre vertus humaines, cardinales, est complété par trois vertus dites théologiques (foi, espérance et charité) qui les rendent plus parfaites. Ces sept vertus contribuent à la réalisation d'un acte juste et sans résidu. Les hindouistes nous disent que nous avons le droit aux actes mais pas au fruit de ceux-ci. Ainsi en est-il dans la Genèse ! L'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal se trouve au centre du jardin d'Eden. Adam et Eve n'ont pas le droit de goûter aux fruits de la Connaissance. A partir du moment où ils le goûtent, la honte les envahit, ils se cachent. Même si l'on agit pour le bien, à partir du moment où l'acte, le geste attend une récompense, il n'est plus parfait.

La justice humaine est faillible, elle dépend de la conscience de celui qui la rend et de



© Linda Hoy
Vitraux de l'église Holy
Trinity de Maple Grove

celui qui en fait les lois. A ce titre, elle dépend de la conscience de la société à un moment donné, dans un lieu précis. Ainsi, un fanatique peut être persuadé qu'il agit selon la volonté divine, alors qu'il ne fait que représenter sa volonté personnelle ou celle de son groupe.

Un acte, pour être juste, doit être désintéressé, je l'ai déjà dit, mais il doit être fait dans la joie, selon notre cœur. Le don doit être librement consenti et non concédé pour d'obscures considérations de punition ou de rétribution. Dans les Corinthiens, il est dit : *"que chacun donne selon qu'il se l'est proposé dans son cœur, non à regret ou par contrainte car Dieu aime celui qui donne joyeusement"*.

La Justice est souvent représentée par une femme portant à dextre une épée pointée en haut, principe actif dressé vers le ciel, et senestre une balance en équilibre. La justice est de polarité féminine, elle est donc sensible, assise elle doit se rendre dans le calme et la sérénité. L'épée, tel un rayon de lumière, est dirigée vers le haut. Elle a deux tranchants, comme la balance possède deux plateaux. Elle sert exclusivement à trancher, prendre des décisions, et à agir. L'épée

c'est aussi le symbole de la volonté, à mon sens il s'agit là de la volonté du Créateur. La balance, est en équilibre, elle ne penche ni d'un côté, ni de l'autre. Les deux parties sont équilibrées, les deux faces de l'acte sont équivalentes, personne ne perd, personne ne gagne. La lame de l'épée garde l'Eden, elle est l'arme des Chérubins qui nous empêche de retourner à notre état premier tant que nous ne sommes pas prêts, que nous n'auront pas appris à agir avec justesse, au-delà du bien et du mal.

La balance qui figure le fragile équilibre entre le principe actif et le principe passif, entre le bien et le mal, montre la difficulté de trouver l'équilibre qui fera qu'un acte soit juste. Pour cela il ne faudra pas hésiter à trancher ce qui doit l'être. La difficulté étant de savoir ce dont nous devons nous séparer.

Pour finir, je dirai que l'acte juste est un acte qui est fait dans la compassion, le respect de l'intérêt général. Celui-ci peut parfois sembler dur, sévère. Il ne glorifie pas l'ego, mais ne le nie pas non plus. Il est à la fois durable et impermanent. C'est un acte d'amour détaché de tout désir. Il ne cherche ni à posséder, ni à déposséder. ■



© DR

Arcane de la Justice